

# GARE À LA FAUNE



*Le sanglier (souvent appelé « cochon sauvage envahissant ») n'est pas indigène au Manitoba; il peut causer des dommages importants aux écosystèmes et aux exploitations agricoles de la province.*

## LE COCHON SAUVAGE ENVAHISSANT AU MANITOBA

*Le Manitoba tente de contrôler et, à terme, d'éradiquer tous les sangliers de la province. Le sanglier n'est pas une espèce indigène au Manitoba. Il a été importé d'Europe dans les années 1980 dans le cadre d'une initiative de diversification de l'élevage. Les sangliers actuellement en liberté sont des animaux de ferme qui se sont échappés ou leurs descendants. Bon nombre sont issus de croisements entre le sanglier et le cochon domestique. En raison de cette génétique mixte et des dommages considérables dont ils sont responsables, les cochons du Manitoba qui ne sont pas maintenus dans un enclos sont considérés comme des « cochons sauvages envahissants ».*

*Le cochon sauvage envahissant cause des dommages aux écosystèmes naturels et aux terres agricoles et il pose un risque de transmission de maladies au bétail et à la faune indigène. Le Manitoba travaille avec les propriétaires fonciers, les associations de protection de la faune et d'autres groupes d'intérêt en vue d'éliminer toutes les populations de cochons sauvages envahissants sur son territoire. Vous trouverez dans cette fiche d'information des conseils utiles sur les mesures à prendre pour vous protéger vous-même et protéger votre famille, vos biens ainsi que les écosystèmes et le secteur porcin du Manitoba.*

### CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE COCHON SAUVAGE ENVAHISSANT

- Le cochon sauvage envahissant est omnivore, c'est-à-dire qu'il mange à la fois des plantes et des animaux.
- Quand il déracine ou broute des plantes, se vautre dans des mares ou piétine le sol, il endommage des communautés végétales indigènes qui procurent un habitat et des sources alimentaires à la faune indigène; il représente aussi une menace pour toutes les espèces à proximité dont les populations sont déjà en danger.
- Le cochon sauvage envahissant peut causer des dégâts importants aux cultures.
- Il est en concurrence pour la nourriture et l'espace avec la faune indigène, comme le cerf et l'ours noir.
- Il peut s'attaquer aux oiseaux nichant au sol, aux petits mammifères, aux amphibiens et aux reptiles.
- Il cause des problèmes dans les plans d'eau en favorisant l'érosion des berges et la contamination bactérienne.
- Il peut parfois s'attaquer au bétail ou endommager les clôtures qui retiennent ce dernier.
- Il peut être porteur de maladies et de parasites susceptibles d'affecter la santé des personnes, du bétail et de la faune. Parmi les exemples, citons la brucellose, la leptospirose, la salmonellose, la toxoplasmose, la pseudorage et la gale sarcoptique. Sans oublier la peste porcine africaine, maladie causée par un virus, qui dévaste l'industrie porcine dans certaines régions d'Asie et d'Europe. La présence de cochons sauvages envahissants au Manitoba est un facteur de risque important pour la production porcine locale. Si le virus arrivait ici, il pourrait se propager par le cochon sauvage envahissant et menacer notre secteur porcin, évalué à plusieurs milliards de dollars.
- Le cochon sauvage envahissant est un animal très adaptable, prolifique et intelligent.
- Les populations de cochons sauvages envahissants sont généralement constituées de mâles solitaires et de groupes familiaux (appelés « bandes ») comprenant plusieurs femelles adultes et de nombreux porcelets.

- Le cochon sauvage envahissant essaie généralement d'éviter les gens. Toutefois, s'il perçoit une menace pour lui-même ou ses porcelets, il peut décider d'attaquer. On sait que des cochons sauvages envahissants ont déjà blessé des gens en les chargeant, en les mordant ou en les tailladant avec leurs défenses.



*Le cochon sauvage envahissant essaie généralement d'éviter les gens. Toutefois, s'il perçoit une menace pour lui-même ou ses porcelets, il peut décider d'attaquer.*

## Signalez la présence et l'abattage de cochons sauvages envahissants

- Si vous voyez des cochons sauvages envahissants ou des marques de leur présence, veuillez signaler l'emplacement et donner les détails au personnel de l'initiative manitobaine d'alerte aux cochons sauvages. Les signalements peuvent être effectués en ligne sur le site [squealonthepigsmb.org](http://squealonthepigsmb.org) (en anglais seulement) ou par téléphone au 1 833 SPOT-PIG (1 833 776-8744).  
Selon la loi, tout cochon sauvage envahissant abattu au Manitoba doit être signalé au personnel de l'initiative manitobaine d'alerte aux cochons sauvages dans les sept jours, et le chasseur doit fournir des détails sur le sexe de l'animal et l'endroit où il a été tué.

## Réduire les risques pour les personnes

- Ne nourrissez jamais un cochon sauvage envahissant ni aucun autre animal sauvage et ne vous en approchez pas.
- Dans les endroits où vous risquez de rencontrer des cochons sauvages envahissants, faites preuve de vigilance, faites du bruit, déplacez-vous en groupe, tenez vos chiens en laisse et munissez-vous de moyens de dissuasion tels qu'un bâton de marche ou un effaroucheur sonore.
- Surveillez les signes de la présence de cochons sauvages envahissants. Il peut s'agir :
  - de traces, de mares boueuses ou de secteurs où la végétation a été piétinée, broutée ou déracinée;
  - d'excréments;
  - de grognements.
- La truie (cochon femelle) peut grogner en signe d'avertissement si vous vous approchez trop de ses porcelets. Si c'est le cas, parlez-lui calmement pour la rassurer et lui faire comprendre que vous n'êtes pas une menace et éloignez-vous lentement.
- Si un cochon sauvage envahissant vous attaque, essayez de rester debout pour réduire le risque de blessures graves. Si possible, déplacez-vous vers un endroit sûr, par exemple dans un abri ou dans un arbre (à au moins 1,8 mètre du sol). Essayez de mettre des obstacles entre vous et le cochon, car cela peut aider à bloquer une charge.

## Contribuer à la réduction des populations de cochons sauvages envahissants

- Par le passé, on a fait appel aux chasseurs locaux afin de réduire les populations de cochons sauvages envahissants au Manitoba. Toutefois, le Manitoba reconnaît maintenant qu'il est peu probable d'éradiquer le cochon sauvage envahissant par la chasse. La Province collabore donc avec le Conseil manitobain du porc et d'autres organismes pour la mise en œuvre de cette initiative. En plus de sensibiliser le public à ce problème, l'initiative permet de surveiller la présence de cochons sauvages envahissants au Manitoba et d'utiliser de grands enclos-pièges de type corral pour retirer du paysage des hordes entières de cochons.
- Les propriétaires fonciers sont invités à donner accès à leurs terres pour l'élimination des cochons sauvages envahissants au moyen du piégeage par enclos.
- Il est déconseillé de tenter d'éliminer le cochon sauvage à l'aide d'une arme à feu, en particulier lorsqu'il s'agit de groupes de plus de deux individus. En effet, comme le recours à cette méthode n'élimine pas tous les individus du groupe, ceux-ci risquent de se disperser dans de nouvelles zones et de modifier leurs comportements pour être plus actifs la nuit. Cela peut causer des problèmes dans de nouveaux secteurs et rendre le cochon sauvage envahissant plus difficile à éradiquer.

## Sécuriser les attractifs alimentaires

- Faites en sorte que les ordures ou le compost alimentaire soient inaccessibles au cochon sauvage envahissant en les mettant dans un conteneur ou un bâtiment à l'épreuve de la faune ou en les entourant d'une clôture électrique.
- Nourrissez vos animaux domestiques et gardez leurs plats à l'intérieur.
- Cueillez tous les fruits de votre jardin dès qu'ils sont mûrs.
- Enlevez les mangeoires à oiseaux entre avril et novembre. Si vous en placez pour l'hiver, ne les laissez pas pendre à moins de deux mètres et ramassez les graines au sol.

**Pour plus de renseignements sur les cochons sauvages envahissants, consultez le site de l'initiative au [squealonthepigsmb.org](http://squealonthepigsmb.org) (en anglais seulement), le site du Réseau canadien pour la santé de la faune au [cwhc-rclf.ca](http://cwhc-rclf.ca) ou le site [manitoba.ca/humains-et-faune](http://manitoba.ca/humains-et-faune).**

**Pour signaler la présence de cochons sauvages envahissants ou l'abattage de cochons envahissants (comme l'exige la loi), communiquez avec le personnel de l'initiative en ligne au [squealonthepigsmb.org](http://squealonthepigsmb.org) (en anglais seulement) ou par téléphone au 1 833 SPOT-PIG (1 833 776-8744).**

**Pour de plus amples renseignements sur l'initiative Gare à la faune, consultez le site [manitoba.ca/humains-et-faune](http://manitoba.ca/humains-et-faune).**